



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

tourisme et loisirs

Question écrite n° 108824

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la pratique de la randonnée pédestre dans nos départements, territoires et collectivités d'outre-mer. En effet, cette activité sportive et ludique est particulièrement répandue du fait tant de la beauté des paysages que de la vie en plein air. Dans le cadre notamment du développement du tourisme vert, la randonnée pédestre mériterait d'être promue et développée, en coordination avec les autorités locales et la fédération concernée. Il lui demande donc ce qu'il compte entreprendre en ce sens, en coordination avec ses collègues chargés de l'outre-mer et du tourisme.

Texte de la réponse

Depuis plusieurs années, le ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (MJSVA) travaille, en très étroit partenariat, avec la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP) sur le développement de la pratique de la randonnée pédestre. Ainsi plusieurs mesures spécifiques ont-elles été développées dans les départements, territoires et collectivités d'outre-mer. Tout d'abord, les « Premières journées techniques sur la randonnée en milieu tropical » ont eu lieu les 11 et 12 décembre 2000 à Sainte-Lucie à la Martinique. Elles ont marqué le début d'une politique volontariste dans le domaine des activités de la randonnée pédestre sur ces territoires. Une stratégie de développement local combinant les aspects environnemental, social, économique et éthique a été mise en place. Ensuite, les « deuxièmes rencontres techniques sur la randonnée en milieu tropical » ont eu lieu en novembre 2006 à la Réunion. Elles ont connu un succès considérable. Y participaient notamment les collectivités locales, l'Office national des forêts (ONF), les représentants des parcs et des espaces naturels protégés, des professionnels, des représentants des ministères (entre autres ceux du MJSVA), de la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT)... Les thèmes traités ont porté sur la formation, la création d'itinéraires et les actions de promotion sur chacun des territoires. De plus, des projets de coopération dans l'océan Indien avec Rodrigues et Madagascar ont été identifiés. Enfin, le MJSVA, en partenariat avec la FFRP et d'autres acteurs du développement des sports de nature, a contribué à l'édition, à partir de l'année 2000, des topo-guides de la randonnée pédestre sur les territoires d'outre-mer. Ces guides connaissent un véritable succès parmi les pratiquant(e)s de la randonnée en plein air, notamment celles et ceux à la recherche de la beauté des paysages.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108824

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11519

Réponse publiée le : 13 mars 2007, page 2724